



❁ Le pin à crochets (A)

Le pin à crochets, un des plus anciens pins survivants de l'ère glaciaire, est particulièrement adapté aux conditions climatiques rigoureuses de l'étage subalpin. Il est en effet résistant à la sécheresse, mais également au froid et au vent. Arbre d'altitude et de lumière, sa silhouette est surtout remarquable dans les stations les plus élevées où des arbres isolés au port torturé se maintiennent jusqu'à des altitudes record dans un milieu de blocs et de gros rochers.

Crédit : (c) Julien Liron



🏠 Le refuge d'Aygues-Cluses (B)

Refuge d'Aygues-Cluses
Altitude 2135 m.

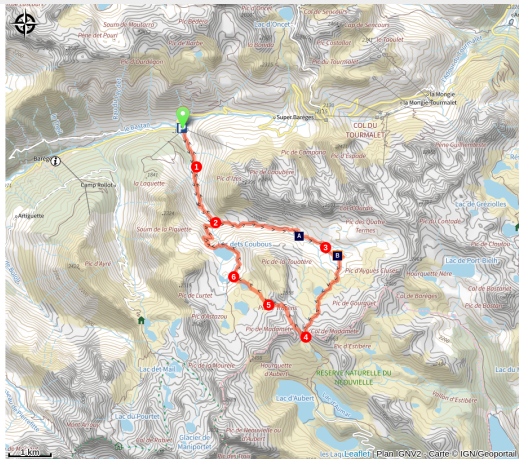
Tél. 09 71 72 36 05
[> site web.](#)

Crédit : (c) Manon Vallin



Circuit trail n°5 - Le Tour des Lacs

Barèges - Tourmalet



Officiellement à l'extérieur de la Réserve naturelle du Néouvielle, qu'elle vient frôler au col de Madamète, cette randonnée sur les hauteurs de Barèges en détient cependant tous les avantages. Une évasion dans un remarquable sanctuaire granitique, une succession de combes et croupes d'où surgiront une dizaine de lacs, agrémentés ici ou là de valeureux pins à crochets, au milieu d'un parterre de rhododendrons en fleurs. Une marche assez longue, mais un vrai régal aux portes du Néouvielle.

[Le trail dans les Vallées de Gavarnie](#)

Une symphonie de lacs dans un paysage ouvert et lumineux, propice à la contemplation, bienvenue dans le massif du Néouvielle

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 5 h 30

Longueur : 17.3 km

Dénivelé positif : 1116 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

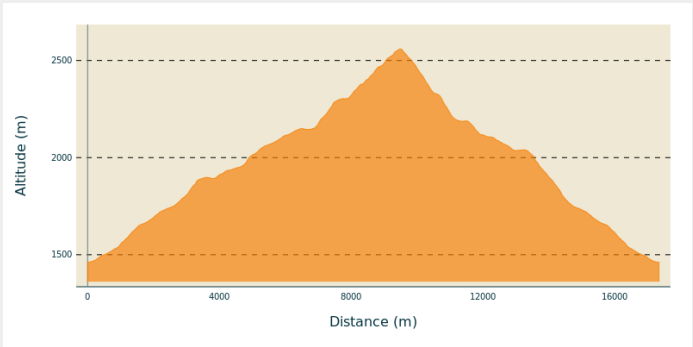
Thèmes : Colles et Sommets, Eaux et rivières, Flore, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse

Itinéraire

Départ : Parking de Tournaboup, Barèges
Arrivée : Parking de Tournaboup, Barèges
Balisage : GR PR
Communes : 1. Barèges
2. Vielle-Aure

Profil altimétrique



Du parking de Tournaboup (1450 m), passer entre les bâtiments et les remontées mécaniques pour emprunter un large chemin vers le sud, en fond de vallée. Suivre très vite un sentier balisé en rouge et blanc sur votre gauche, légèrement ascendant au milieu de l'estive. Il passe juste au-dessus du bosquet de la Gaubie et rejoint une voie goudronnée.

1 - Couper la route désaffectée (1550 m) et continuer sur le sentier en face. Il atteint une piste empierrée, à suivre vers la droite sur près d'1,5 km pour remonter la vallée de la Gaubie. Après deux courbes, emprunter un pont (1740 m).

2 - Intersection de sentiers de Pountou (1750 m) : suivre à gauche la direction de la vallée d'Aygues-Cluses et du col de Madamète (panneau). Le sentier balisé remonte d'abord un défilé assez étroit, puis il découvre un plateau herbeux où s'infiltrant les eaux du gave. Avancer toujours en fond de vallée par une succession de ressauts et plateaux. Après le ressaut boisé de la cabane de la Pègue, le sentier revient à droite à proximité du torrent.

3 - Intersection de sentiers (2090 m) précédant une tourbière : tourner à droite pour traverser le torrent et monter sur une croupe en rive opposée. Près du **refuge et de la cabane d'Aygues-Cluses** et son lac (2155 m), bien bifurquer à droite pour prendre maintenant la direction des lacs de Madamète. Le sentier progresse dans l'herbe puis franchit deux ressauts successifs et découvre les lacs de Madamète. Longer les lacs vers la gauche et continuer à remonter la vallée vers le sud, via un laquet et un ultime passage par un éboulis.

4 - Au **col de Madamète (2508 m)**, sans le franchir, monter complètement sur votre droite par un sentier en pente douce (balisé en jaune) qui parvient à un nouveau collet (2560 m), au nord du pic de Madamète. Basculer alors sur le versant opposé par le sentier en fond de combe pierreuse. Il prolonge sa descente dans une vallée à gauche, et parvient sur un replat.

5 - Intersection en Y (2325 m) : opter pour le sentier de droite, qui passe par un petit col puis descend de l'autre côté dans une nouvelle combe, en visant le lac de Tracens. Longer le plan d'eau par la droite (2190 m), enjamber son déversoir puis descendre avec le sentier en rive gauche du torrent.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Barèges

Place Urbain Cazaux, 65120 BAREGES

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 16 00

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/bareges-tourmalet-0>



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Naturelle Nationale Néouvielle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du Préfet de Bagnères-de-Bigorre

[Contact](#)

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vieille forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétras...)

Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l’accès et aux activités de loisir** :

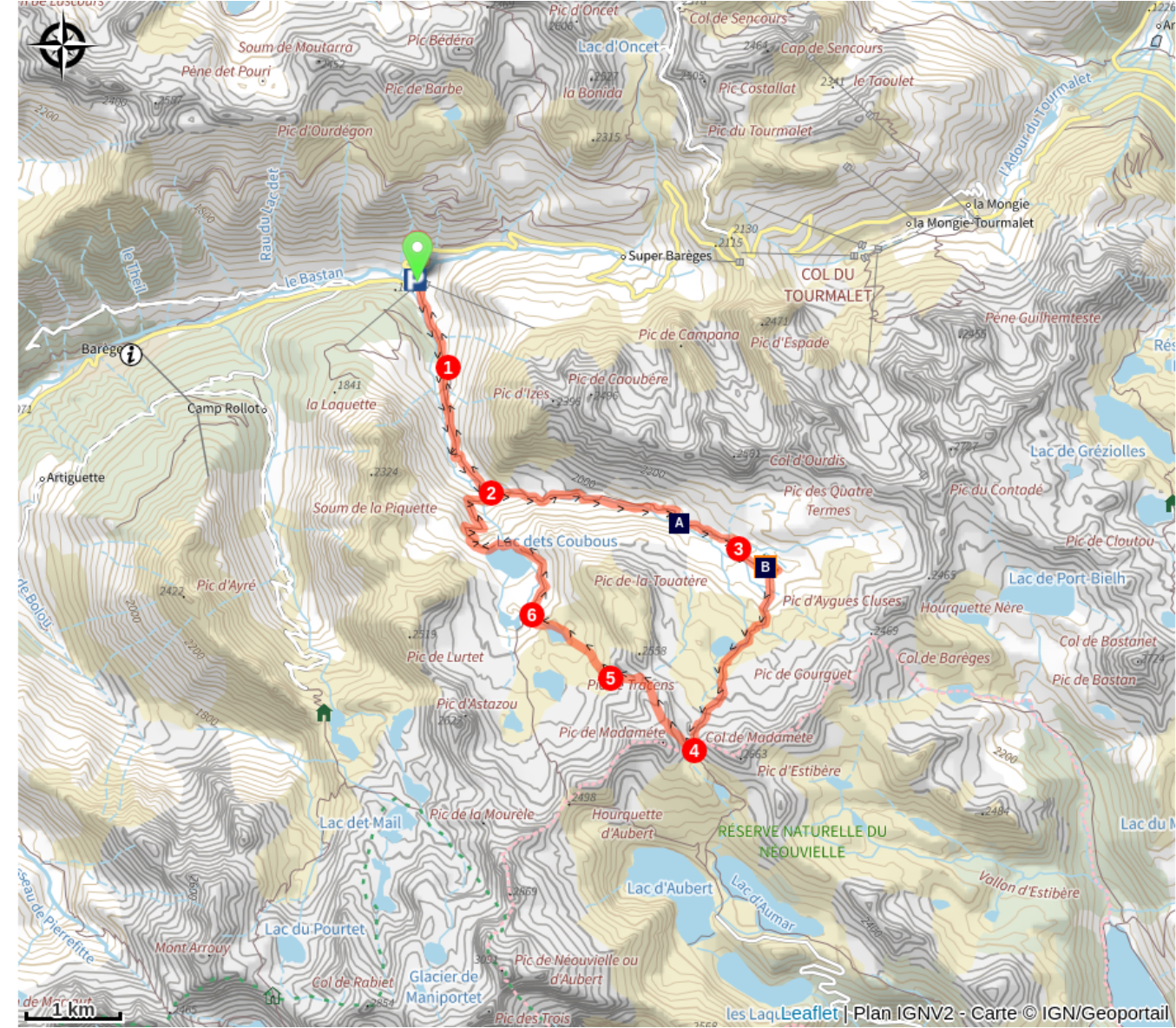
- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d’Orédon et Barrage d’Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d’Orédon et d’Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d’Estibère ;
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu’**ils ne perturbent et ne dérangent pas le milieu** (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.

6 - Intersection (2125 m) en amont du lac Blanc : suivre le sentier plus important vers la droite. Il borde tourbière et lac de la Jonquère, puis dévale une grande pente. En bas, passer sur le barrage du lac Dets Coubous pour rejoindre la rive gauche. Après la cabane, emprunter à droite le sentier au départ horizontal, qui décrit ensuite d'amples lacets dans le dernier ressaut.

Retrouver ainsi l'intersection de Pountou (point 2), où l'itinéraire de montée, à gauche, vous ramène à Tournaboup.

Sur votre route...



📌 Le pin à crochets (A)

🏠 Le refuge d'Aygues-Cluses (B)

Toutes les informations pratiques

**Recommandations**

Pratique respectueuse :
Au travers de notre pratique, il est indispensable de respecter les autres usagers de la montagne :
-Afin que les troupeaux ne s'échappent pas, bien refermer toutes les clôtures et ne pas les endommager !
-Ne pas déranger les troupeaux et les contourner largement.
-Saluez les personnes croisées d'un amical « bonjour », et bien entendu ramenez tous vos déchets !
-Ralentissez lorsque vous doublez/croisez des randonneurs.
-Ne coupez pas les lacets des virages.

Période favorable :
Généralement de début juillet à fin octobre.
Attention aux névés persistant tardivement sur les cols d'altitude, souvent jusqu'en début d'été.

Accessibilité

 Chien autorisé en laisse